

Conseiller(ère) en gestion – Équipe Santé et sécurité du travail

Poste temporaire, 18 mois avec possibilité de prolongation, 37 heures semaine. Lieu de travail situé au 7245, rue Clark, Montréal, avec possibilité de télétravail.

L'association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) cherche à pourvoir **un poste de conseiller(ère) en gestion**. Sous la supervision du chef d'équipe santé et sécurité du travail, le (la) titulaire assure de façon autonome la gestion des dossiers d'accidents complexes des membres du Service SST qui lui sont assignés. Il (elle) oriente, en collaboration avec le chef d'équipe concernant les accidents du travail. À titre de conseiller(ère) en gestion vous aurez à :

- Assurer la gestion complète des dossiers de lésions professionnelles en vue d'en limiter les coûts :
 - Toute forme d'admissibilité contestée (avec ou sans perte de temps);
 - Maladie professionnelle;
 - Rechute, récurrence ou aggravation;
 - Contestation d'ordre médical;
 - Demande de partage de l'imputation des coûts;
 - Assignations temporaires.
- Faire les suivis des rapports médicaux;
- Obtenir les informations sur les accidents de la part des employeurs;
- Procéder à l'analyse des dossiers et décider des démarches à entreprendre;
- Maintenir les relations avec les différents intervenants dans ses dossiers (CNESST, médecins, employeurs, avocats, etc.);
- Procéder aux demandes d'expertises médicales ou spécialisées, lorsque requis;
- S'assurer du suivi des dossiers en réadaptation (participe aux rencontres de réadaptation);
- Représenter les employeurs auprès de la Direction de la révision administrative;
- Collaborer avec les procureurs de l'AQCPPE dans les dossiers d'accidents en contestation devant la TAT (décisions d'aller en appel, suivi des documents, impacts financiers des diverses actions possibles au dossier, etc.);
- Rédiger des argumentations écrites de certains dossiers auprès du TAT (exemple : demandes de désimputation de coûts);
- Effectuer des ententes de conciliations auprès du TAT dans certains dossiers;
- Participer à la rédaction d'articles reliés à la santé et la sécurité pour les différents médias utilisés par l'AQCPPE;
- Collaborer à l'identification et à l'évaluation des membres à risque pour la Mutuelle;

- Participer aux activités de conseil, de formation et d'information auprès des membres du Service SST principalement en matière de gestion des dossiers d'accident;
- Participer à l'état d'avancement des réclamations et proposer les actions pour en réduire les coûts (discussions entre les conseillers et les avocats);
- Participer aux différents projets du Service;
- Effectuer des formations auprès des membres;
- Assister les membres lors de visites de la CNESST.

Exigences :

- Baccalauréat en relations industrielles et au moins 3 années d'expérience pertinentes en matière de gestion des accidents pour un employeur au taux personnalisé, au régime rétrospectif, ou en mutuelle;
- Ou
- Détenir un certificat en santé et sécurité du travail et au moins 3 années d'expérience pertinentes en matière de gestion des accidents pour un employeur au taux personnalisé, au régime rétrospectif, ou en mutuelle;

Profil recherché :

- Capacité de gérer un volume important de dossiers de lésions professionnelles;
- Très bonne compréhension du volet financier des lésions professionnelles;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- Habilités pour le travail d'équipe;
- Capacités relationnelles exceptionnelles et expérience en service à la clientèle;
- Bonne capacité de communication.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à recrutement@agcpe.com d'ici le 20 avril 2018